



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de CANDIARD (Céline), CAVAILLÉ (Fabien), DUMAS (Catherine),
KARSENTI (Tiphaine), ZANIN (Enrica), « Établissement du texte », *Théâtre
complet*, Tome IV, HARDY (Alexandre), p. 295-299

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-08682-6.p.0295](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08682-6.p.0295)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen
de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2019. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

L'édition du quatrième tome du *Théâtre d'Alexandre Hardy* présente un état correct du texte, avec peu de fautes de composition. Nous suivons les principes d'édition de la collection « Classiques Garnier » (modernisation pour les textes du XVII^e siècle) mais nous avons choisi de rester le plus proche possible de l'état initial, notamment pour ce qui est de la ponctuation. Nous rappelons ci-dessous, sans les détailler, les opérations de modernisation et de correction que nous avons pu mener sur l'édition *princeps*.

Aristoclée se distingue des autres textes du quatrième tome par l'existence d'un manuscrit, conservé à la bibliothèque du musée Condé, au château de Chantilly. Il s'agit d'une copie de luxe dont il est difficile de déterminer la provenance et la date de réalisation. Le texte du manuscrit est, à quelques variantes près, le même que celui qui est imprimé ; les différences les plus notables concernent l'utilisation plus fréquente des majuscules et quelques changements lexicaux qui ne modifient pas ou n'éclairent pas le sens des vers. Nous avons décidé de ne pas retenir les leçons du manuscrit et de suivre le texte qui a été imprimé en 1626 par David du Petit Val. On retrouvera les variantes à la fin de l'établissement du texte.

GRAPHIE

MAJUSCULES ET MINUSCULES

Nous avons conservé la majuscule à l'initiale des noms communs dans la plupart des cas. Lorsqu'il y a hésitation entre majuscule et minuscule, nous avons systématisé l'usage le plus fréquent. Ainsi *Soleil*

reçoit le plus souvent une majuscule lorsqu'il s'agit d'une métaphore (par exemple, v. 40 ou 1581) ou lorsqu'il désigne la divinité ; nous avons systématisé cet usage pour ces cas-là en ajoutant une majuscule lorsqu'elle manque (v. 176, 855, 1168). Nous l'avons supprimée au v. 1277. *Cité* et *Citoyens* reçoivent le plus souvent une majuscule ; nous avons choisi de systématiser son emploi en l'ajoutant aux v. 589 et 756. Inversement, quand d'autres cas témoignent d'un usage majoritaire de la minuscule, nous avons unifié en ce sens : nous avons supprimé la majuscule dans les cas suivants (*Gentilhomme*, Argument ; *Corrival*, Argument ; *Dame*, 87 ; *Juge*, 643 ; *Tiran*, 708 ; *Prêtre*, 1316). Enfin, nous avons opté pour la majuscule lorsque le mot désigne une divinité, un lieu mythologique ou une puissance transcendante (*amour*, 3, 500 ; *nature*, 434, 435, 653, 824 ; *fortune*, 153 ; *cieux*, 653, 1174, 1447 ; *enfes*, 839 ; *hyménée*, 1438).

ESPACES, TRAITS D'UNION, APOSTROPHES

Nous avons opté pour la graphie moderne et supprimé ou ajouté un espace le cas échéant (*puis que*, v. 541, 809, 1191, 1594 ; *bien tôt*, 477 ; *long temps*, 1233 ; *quoy que*, 1598 ; *lors que*, 1006 ; *aussi tôt*, 1395 ; *dequoy*, 26 ; *maintesfois*, 385 ; *autrepart*, 530 ; *plustost*, 895). Nous avons supprimé l'apostrophe devant les préfixes (*r'envoye*, 280 ; *s'entr'égorger*, 295 ; *grand'peine*, 369 ; *dor'énavant*, 722, 804 ; *d'orénavant*, 896 ; *r'entrer*, 854 ; *n'agueres*, 991, 1311 ; *entr'eux*, 1546 ; *r'anime*, 1185, etc.) L'emploi du trait d'union est déjà systématique dans l'édition *princeps* ; il semble cependant avoir été oublié dans certains cas : nous l'avons ajouté (v. 32, 331, 547, 655, 815, 843, 987, 991, 1149, 1507, 1558, 1585). Nous l'avons supprimé dans certains mots pour correspondre à la graphie actuelle (*bien-seance*, 249 ; *bien-faiteur*, 493 ; *bon-beur*, 663, 1239 ; *bien-tôt*, 1234 ; etc.).

ORTHOGRAPHE

Comme pour toutes les autres pièces publiées dans ce volume et conformément aux principes appliqués dans la collection « Classiques Garnier », nous avons modernisé systématiquement l'orthographe et les conjugaisons des verbes, supprimant ainsi les imparfaits et les

conditionnels en *-oi*, les formes plurielles en *-ez*, ajoutant les désinences actuelles aux impératifs ou aux premières personnes du singulier.

Nous avons pratiqué les dissimilations ordinaires, les suppressions, les ajouts et les remplacements de lettres habituels pour moderniser l'orthographe.

L'orthographe du XVII^e siècle étant très libre, nous n'avons pas considéré comme coquilles ce qui n'est peut-être qu'une variation parfaitement admise de la forme de certains mots.

COQUILLES

Nous dressons la liste des coquilles manifestes ou des formes si minoritaires qu'elles viennent sans doute d'une erreur : « l'honneurs » (v. 70); « Fut-il » (v. 123); « diffinitif » (v. 200); « l'aymeroy » (v. 787); « Choisi » (v. 893); « orchomène » (v. 901); « ARISTOCTÉE » (liste des personnages, acte V, sc. 3); « apperceuoy » (v. 1344)

Par souci de cohérence avec l'Argument, pour faciliter la lecture et la compréhension de la pièce, nous avons choisi d'unifier sa dénomination générique : nous avons supprimé la mention « TRAGICOMEDIE » de la page de titre et de la page 142 que nous avons remplacée par la mention « TRAGÉDIE » entre crochets.

LES RIMES

Le seul cas où l'orthographe ou la grammaire n'ont pas été modifiées, concerne les rimes lorsque celles-ci pourraient être altérées ou rendues impossibles par une modernisation. Ainsi nous avons maintenu les rimes suivantes :

- « put »/« parut » (v. 39-40)
- « droit »/« prendroit » (v. 387-388)
- « seur »/« possesseur » (v. 627-628)
- « sujet »/« abjet » (v. 715-716)
- « torpile »/« facile » (v. 873-874)

Nous n'avons pas maintenu ce qui serait aujourd'hui une rime pour l'œil et avons modernisé l'orthographe dans les cas suivants (nous donnons l'état initial des mots à la rime dans l'édition *princeps*) : « pas »/« appas » (v. 235-236); « poin »/« loin » (v. 451-452); « retien »/« bien » (v. 811-812); « infâme »/« fame » (v. 953-954); « croi »/« moi » (v. 1255-1256); « effroi »/« croi » (v. 1367-1368).

PONCTUATION

Nous avons cherché à respecter la ponctuation de l'édition *princeps* qui a souvent une fonction respiratoire plutôt que syntaxique, comme c'est encore l'usage dans le théâtre du XVII^e siècle. Cependant, conformément aux principes en vigueur dans la collection, nous avons dû moderniser certains usages pour faciliter la compréhension et clarifier la syntaxe dans la mesure du possible. Le lecteur trouvera à la fin de l'introduction générale l'exposé des principes que nous avons suivis pour moderniser la ponctuation le plus systématiquement possible.

Nous avons ainsi remplacé le plus systématiquement possible les deux points lorsqu'ils précèdent un alinéa. L'usage en est constant dans le tome IV et cette ponctuation sert à signaler une pause et une articulation logique au sein d'une tirade ; en fonction du sens, nous avons remplacé les deux points par un point-virgule lorsque les deux paragraphes ont une articulation logique forte, par un point lorsque celle-ci est moins sensible. Dans quelques rares cas, nous avons remplacé les deux points par un point d'interrogation, et dans deux cas par des points de suspension (v. 1522 et 1526). Les deux points marquent vraisemblablement au v. 1522 une interruption du discours, au vers 1526 l'extinction de la voix d'Aristoclée qui meurt à cet endroit du texte.

Dans certains cas, nous avons remplacé le point par un point d'interrogation ou d'exclamation pour mieux faire apparaître la syntaxe de certaines phrases. Nous donnons ici la liste des vers concernés et des signes de ponctuation remplacés : « tenus. » (v. 87), « vanité, » (v. 91), « achemine, » (v. 326), « souffre. » (v. 391), « face, » (v. 409), « effort. » (v. 472), « ment. » (v. 540), « instant. » (v. 560), « plaire, » (v. 758), « douteux : » (v. 784), « bien, » (v. 864), « impossible, » (v. 1217), « désirs » (v. 1404), « ravir. » (v. 1500), « vu. » (v. 1512).

Enfin, nous avons modifié de manière limitée la ponctuation afin de clarifier la syntaxe (suppression d'une virgule entre le sujet et le verbe, entre le verbe et le complément d'objet, entre un nom et son complément).

VARIANTES

ACTE II

- a v. 284 : De qui journallement j'échauffe les autels,

ACTE V

- a v. 1339 : Aux Nymphes que retient Cissoesse en ses eaux ;
b v. 1486 : Et jà de Cissoesse il aborde la rive,
c v. 1493 : En ce cristal des eaux qu'épanche Cissoesse
d v. 1595 : Que mon âme se va laver dedans le sang,
e v. 1604 : Où les esprits heureux affluent en tous biens,